

**CONFIRMATION (OU CONTESTATION) DE LA DÉCLARATION SOUMISE PAR UN
VENDEUR PROFESSIONNEL POUR VOTRE COMPTE**

(Article L. 321-1-2 du code de la route ; Décret n°2008-1455 du 30 décembre 2008 ;
Loi n°2022-52 du 24 janvier 2022 relative à la responsabilité pénale et à la sécurité intérieure)

Ce formulaire vous permet, en tant qu'acquéreur d'un engin neuf vendu par un professionnel (cyclomoteur, motocyclette, tricycle à moteur ou quadricycle à moteur dont la vitesse peut excéder, par construction, 25 km/heure, et qui n'est pas soumis à réception, c'est-à-dire qui n'est pas conçu et autorisé pour circuler sur la voie publique), **de confirmer (ou contester) la déclaration de cet engin, réalisée par ce vendeur professionnel.**

Seul l'acquéreur, déclaré comme tel par le vendeur professionnel, peut **confirmer (ou contester)** la déclaration d'un engin neuf en se munissant du code de vente unique qui lui a été envoyé par courriel.

En tant qu'acquéreur vous devez IMPÉRATIVEMENT effectuer cette confirmation.

Pour confirmer votre déclaration d'acquisition, vous disposez de deux moyens :

1 - **En ligne**, en vous connectant à **DICEM** (<https://dicem.interieur.gouv.fr>), avec le module d'identification France Connect. Vous obtiendrez ainsi **immédiatement** l'attestation d'identification de votre nouvel engin.

2 - **Par courrier**, en retournant à l'adresse ci-dessous, sous 48 heures, ce formulaire complété et signé, ainsi que l'ensemble des pièces justificatives nécessaires (voir les pièces justificatives à fournir en fin de formulaire).

Ministère de l'Intérieur
Délégation à la sécurité routière
Sous-direction de la protection des usagers de la route
Bureau national de l'immatriculation des véhicules
Place Beauvau 75800
Paris Cedex 08

En cas de besoin, vous pouvez solliciter notre assistance en vous rendant sur le portail DICEM, catégorie « Assistance & contact utilisateur » (<https://dicem.interieur.gouv.fr/api-portail/front/assistanceUtilisateur>).

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

INFORMATIONS DE L'ACQUÉREUR

*Nom de famille :

(Le nom indiqué sur votre acte de naissance. C'est votre nom de naissance sauf en cas de changement de nom.)

Nom d'usage (le cas échéant) :

*Prénom(s) (dans l'ordre de l'état civil) :

*Date de naissance :

*Commune de naissance :

*Pays de naissance :

*Adresse courriel :

Numéro de téléphone (recommandé) :

Si vous souhaitez faire la déclaration au nom d'une entreprise ou d'une association :

*Statut juridique : ☒ Société ou Association (avec SIRET)
☐ Association (avec RNA)

*Êtes-vous le représentant légal ? ☐ Oui ☐ Non

*Raison sociale :

Si non, compléter les champs suivants :

*Nom du représentant :

*Numéro SIRET ou RNA :

*Prénom(s) du représentant :

ADRESSE DE L'ACQUÉREUR

Veillez indiquer l'adresse permanente du déclarant (siège de l'entreprise ou de l'association si le déclarant est une personne morale) :

*Numéro de voie / Extension (bis, ter, etc) :

☐ L'adresse ne comporte pas de numéro de voie.

*Type et nom de voie (avenue, boulevard, route, etc) :

Complément d'adresse :

(Etage, Esc, app et/ou Immeuble, Bâtiment, Résidence, Boîte postale, Lieu-dit)

*Code postal

*Commune

CARACTÉRISTIQUES DE L'ENGIN

- *Type d'engin : ☒ Cyclomoteur, motocyclette, tricycle à moteur tout terrain
☐ Cyclomoteur, motocyclette, tricycle à moteur de vitesse
☐ Quadricycle à moteur

*Numéro de série (VIN) :

*Marque :

*Couleur dominante :

Modèle :

CONFIRMATION (OU CONTESTATION) DE L'ACQUISITION

- ☐ Je confirme l'acquisition de l'engin neuf, ci-dessus décrit.
N'oubliez pas de fournir le code de confirmation unique reçu par voie électronique suite à la déclaration par le vendeur professionnel.

*Code de vente :

- ☐ Je conteste l'acquisition de l'engin neuf, ci-dessus décrit

En renvoyant ce formulaire au service traitant :

- J'accepte que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées pour me contacter et répondre à ma demande par voie électronique.
- Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.

Avertissement : Il est rappelé que toute personne faisant une fausse déclaration pour elle-même ou pour autrui, s'expose, notamment, aux sanctions prévues aux articles 441-1 et suivants du code pénal qui prévoient jusqu'à 10 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.

PIECES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES

Si l'acquéreur de l'engin neuf motorisé est une personne physique (particulier) :

- ☐ une copie d'un justificatif d'identité
- ☐ une copie d'un justificatif de domicile (lorsque le propriétaire réalise une déclaration pour la première fois)
- ☐ une capture d'écran du courriel comprenant le code de vente unique

Si l'acquéreur de l'engin neuf motorisé est une personne morale de type entreprise ou association avec un numéro SIRET :

- ☐ une copie d'un justificatif d'identité du représentant légal
- ☐ une copie d'un justificatif d'identité du déclarant contact de l'organisation (si différent du représentant légal uniquement)
- ☐ une capture d'écran du courriel comprenant le code de vente unique

Si l'acquéreur de l'engin neuf motorisé est une personne morale de type association avec un numéro RNA :

- ☐ une copie d'un justificatif d'identité du représentant légal
- ☐ une copie des statuts ou de toutes autres pièces justificatives de son existence légale, faisant apparaître le nom du responsable et l'adresse de l'organisme, ainsi que la preuve de la déclaration en préfecture ou sous-préfecture ou de la reconnaissance par une administration, une juridiction ou un organisme professionnel (notamment une publication au Journal officiel de la République française).
- ☐ une capture d'écran du courriel comprenant le code de vente unique

Pièces recevables pour un justificatif d'identité :

- carte d'identité
- passeport
- permis de conduire
- titre de séjour